COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 AVRIL 2017

Nombre de membres composant le Conseil : 19
Présents : 11
Absents : 2
Pouvoirs : 6

L'an deux-mille-dix-sept et le douze avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 06 avril par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Eric GUEZOU

PRESENTS
Mesdames et Messieurs :
MOYEMONT GAILDRY Catherine - CROUZATIER Christian – WOLFER Dominique - VERT Hélène – GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel
.

ABSENTS
Messieurs :
SERRA Vincent
CANTIN Jacky

EXCUSES
Néant.

PROCURATIONS
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de désigner un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

M. GUEZOU Eric se propose pour être secrétaire de séance.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A la majorité,
Par 17 voix pour :
GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

- Désigne Monsieur GUEZOU Eric pour remplir cette fonction.

APPROBATION DU PROCES VERBAL
Du 08 mars 2017

Aucune remarque reçue concernant le conseil municipal du 8.03.2017

Le conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

A la majorité,
Par 17 voix Pour
GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

- **Approuve le compte-rendu du 08 mars 2017.**

Intervention de Philippe GRANGE :

« L'objet principal du Conseil Municipal d'aujourd'hui, c'est le vote du budget primitif 2017 ; avec une délibération concernant les différentes subventions aux associations ainsi que la délibération concernant les taux d'impositions.
Après le 2ème tour des élections législatives (18 juin 2017), je ferais une communication papier sur les 3 mandats, ainsi qu'une réunion publique à la rentrée, au mois d'octobre. »

Finances

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Nous allons démarrer par le vote des subventions aux différentes associations. Dans le tableau ci-joint, 3 colonnes pour les subventions de la commune sur 3 ans, ainsi qu'une colonne pour les subventions attribuées au budget CCAS (budget déjà voté).
En ce qui concerne la commune, les sommes sont presque les mêmes que l'année précédente.
Cependant 3 modifications :
Crèche :
Compte tenu du bon équilibre financier de l'association, et suite à la discussion lors du débat d'orientation budgétaire, j'ai supprimé 10 000,00 € - partie de la subvention d'équilibre budgétaire – qui n'a pas servi et qui ne servira pas cette année, vu que les finances se portent bien.
OMSCS :
La baisse de la subvention (49 000,00 € à 40 000,00 €) fait suite à l'arrêt maladie de Mme DELIMAL Danièle – professeur EPS – qui est en arrêt depuis septembre 2016. Le salaire est versé par la Sécurité Sociale mais il y a quand même les charges.
L'OMSCS a perçu des subventions de la part de la Métropole, qui sont destinées à être reversées à des associations pour certaines manifestations (le vote se fera en conseil d'administration) – ce qui justifie les 2 000,00 € qui ont été enlevés dans la colonne « diverses associations ».
Associations Tartines et Calins :
La subvention a augmenté car il y a la participation des NAP – les NAP sur le budget 2016 était prévu à une autre ligne budgétaire – cette année elle est donné sous forme de subventions. Nous devons donc l'ajouter à la subvention pour le périscolaire. (NAP 28500 € + Périscolaire 12160 €).

Nous allons voter la liste entière des subventions 2017 –
Il n'y a plus de conseillers municipaux au sein du bureau d'une des associations de la liste, donc personne ne sort pour le vote.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

Approuve le vote des subventions aux associations.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLEINS

Séance du 12 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :
Excusés : néant
Absents : Mrs Vincent SERRA – Jacky CANTIN
Procurations :
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N°35.2017
Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une subvention à différentes associations pour l'année 2017.

Ouï la lecture et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Le Conseil Municipal,

Décide d'octroyer une subvention à diverses associations. Cette dépense est prévu au Budget Primitif au compte 6574.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
P. GRANGE

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 18/04/2017

Subventions aux associations

Associations	2017
A.P.E	10 600,00 €
Aïoli et traditions	600,00 €
Association TMS	
Boule du Calvaire	1 200,00 €
Club Taurin	1 000,00 €
Collectif alliage	
Collectif Provenço	50,00 €
Croix Rouge	
Crèche Les pitchounets	39 000,00 €
Divers Collèges	1 500,00 €
Don du Sang	400,00 €
Fonds de solidarité pour le logement CG13	
Fraternité Salonaise	
Gymnastique Volontaire	
La Chaumière	
Mission locale - Salon	
Monument St Anne	200,00 €
O.M.S.C.S	40 000,00 €
Office de Tourisme	7 500,00 €
Pompiers des BdR	500,00 €
S.P.A	1 607,00 €
Soins palliatifs Région Salonnaise	
Solidarité Paysans Provence	
Souvenir Français	100,00 €
Tartine et Calins	40 660,00 €
Tennis	1 500,00 €
Vélo Club	1 500,00 €
Diverses Associations/actions ponctuelles et exceptionnelles	
TOTAL	**147 917,00 €**

Annexe à la délibération n° 35.2017

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Pour l'année 2017 le total des dépenses et recettes est de 2 410 000,00 €.
Pour « 2016 le total des dépenses et recettes était de 2 417 000 ,00 €
Pour « 2015 le total des dépenses et recettes était de 2 461 703,92 €
Petite diminution chaque année mais constante malgré le personnel qui augmente :
Pour 2015 – emploi de 2 personnes au service technique
Pour 2016 – renforcement au sein du service de la cantine
Pour 2017 – emploi de 2 personnes pour la police municipale et ASVP
Baisse également des charges à caractère général :

- Divers contrats renégociés : assurances – entretien bâtiments – flotte des photocopieurs – arrêt contrat SECURITAS …
- Economies : facture eau et électricité – intérêts de la dette – entretien du stade – catalogues et imprimés …

La totalité de l'excédent de fonctionnement de 2016 – soit la somme de 486 809.46 € - sera remis en totalité sur le budget 2017. Nous avons toujours le résultat 2015 de 186 00,00 € que nous gardons en fonctionnement dans le cas où nous en aurions besoin.

Rien à signaler sur les autres charges de gestion courante, autre que les subventions aux associations que nous avons débattu tout à l'heure.

Désendettement de la commune pour les intérêts de la dette, qui continue de baisser un peu chaque année – Pour 2017 pas de projet d'emprunt

Recettes

Les recettes sont stables sur les 3 années de mandat.
La recette des arrosant (compte 7028) est similaire que 2015 et 2016.
La recette des droits cantine (compte 7066) est globalement équilibrée pour 2015 et 2016 avec la dépense (compte 611).
Les principales recettes sont la taxe foncière et la taxe habitation.
DGF : Dotation Globale Fonctionnement
Pour 2013 – 287 000 €
Pour 2014 – 265 000 €
Pour 2015 – 240 000 €
Pour 2016 - 196 000 €
Pour 2017 – 140 000 € - pratiquement 150 000 € de perte en 4 ans (plus de 50 %)
Malgré cette baisse la commune s'en sort bien – nous avons à peu près 20 % d'autofinancement. La trésorerie est bonne et je vous remercie tous, et notamment les adjoints du travail que nous faisons et nous continuerons à être vigilants sur le budget.
Depuis 2014, les recettes de fonctionnement se maintiennent et nous diminuons les dépenses et maintenons également l'excédent sans la hausse des impôts.
Nous aurons investi plus de 9 000 000,00 € sur les travaux de la commune (fin 2017) sans faire baisser la trésorerie.

Nous serons encore plus rigoureux sur les dépenses de fonctionnement, car les recettes de fonctionnement ne sont plus garanties à 100 % /
DSC : de la Métropole. M. GAUDIN s'était engagé pour 2017 – c'est fait et nous allons nous battre pour l'avoir jusqu'en 2020.
DGF : 140 000,00 € pour 2017 et après …

INVESTISSEMENT

Dépenses

Pour 2017 le budget dépense et recette est de 4 375 000,00 €
C'est un gros budget car beaucoup de travaux prévus :

- Voiries : voie communale – PUP – entrées de village
- Rénovation de la chapelle St Pierre
- Chaufferie à l'école primaire
- Skate parc
- Véhicule pour la police municipale
- Arènes
- Divers enfouissements : câbles électriques + éclairage public + PAV et ordures ménagères collectifs

Recettes

Nous avons plus d'un million d'autofinancement, entre les ventes de terrains (l'ancien Service Technique – Terrain Rue de l'Egalité – Terrain dans la Zone Artisanale) et l'excédent de financement de 2016
La FCTVA – basé sur les travaux de 2015 – soit près de 120 000,00 €
Les subventions – près de 3 millions d'euros qui correspondent aux travaux subventionnés à 70 et 80 % - il faut profiter de ces taux de subventions car à ceux à 80% n'existent plus suite à la loi NOTRE, et les contrats sont maintenant subventionnés à 50 % ou 60 %. C'est pour cela que nous devons avoir un autofinancement de l'ordre de 20 à 25%.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

« Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Primitif qu'il propose pour l'année 2017.

Après consultation des différentes commissions,

Ouï la lecture, propose

Un Budget Fonctionnement Dépenses : 2.410.000,00€
Un Budget Fonctionnement Recettes : 2.410.000,00€
Un Budget Investissement Dépenses : 4.375.000,00€
Un Budget Investissement Recettes : 4.375.000,00€

Le conseil Municipal,

Approuve le budget tel qu'il est présenté s'élevant tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

2.410.000,00€ en fonctionnement
4.375.000,00€ en investissement

- **pour le Budget Fonctionnement**

A la majorité *Par 15 voix Pour :*

GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

Par 2 abstentions :

DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre)

- **pour le Budget Investissement**

A la majorité *Par 14 voix Pour :*

GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – TALLET Patrice

Par *1 abstention* :

JUVIGNY Daniel

Par *2 contres* :

DUCROS Marie José (+procuration RAYNAUD Pierre)

- ***D'affecter,*** *en totalité, l'excédent de la section de fonctionnement du Budget Communal de l'exercice 2016 au compte 1068 – en recettes d'investissement – la somme de 486 809,48 €*

à l'unanimité des membres présents ou représentés

Approuve le budget tel qu'il est présenté s'élevant tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

2 410 000,00 € en fonctionnement
4 375 000,00 € en investissement

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLEINS

Séance du 12 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le 12 avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :
Excusés : //
Absents : Mrs SERRA Vincent – CANTIN Jacky
Procuration :
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N°32.2017
Vote du Budget Primitif 2017 Commune

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Primitif qu'il propose pour l'année 2017.

Après consultation des différentes commissions,
Ouï la lecture, pour
- Le Budget Fonctionnement , après en avoir délibéré à 15 voix Pour et 2 abstentions ;
- Le Budget Investissement, après en avoir délibéré à 14 voix Pour, 2 voix Contre et 1 abstention,

Approuve le budget tel qu'il est présenté s'élevant tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :
2 410 000,00 € en fonctionnement
4 375 000,00 € en investissement

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

MAIRIE D'ALLEINS (B. du Rh.)

Le Maire
P. GRANGE

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 18/04/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ALLEINS

Séance du 12 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Excusés : néant

Absents : Mrs Vincent SERRA – Jacky CANTIN

Procurations :

Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N°34.2017
Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 au Budget Primitif 2017 Commune

Suite au vote du Budget Primitif 2017,

Le Conseil Municipal décide,

Ouï la lecture et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- D'affecter, en totalité, l'excédent de la section de fonctionnement du Budget Communal de l'exercice 2016 au compte 1068 – en recettes d'investissement – la somme de 486 809,48 € ;

De reprendre le déficit d'investissement, soit la somme de 58 758,52 € (compte 001).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
P. GRANGE

MAIRIE D'ALLEINS (B.-du-R.)

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 18/04/2017

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Rapporteur : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY

Pour les taux d'imposition, voici un récapitulatif sur 4 ans :

	2013	2014	2015	2016
Taxe habitation	15.38	15.38	12.50	12.50
Taxe foncière bâtie	16.50	16.50	13.50	13.50
Taxe foncière non bâtie	43.08	43.08	35.00	35.00

Si nous gardons les mêmes taux que l'année 2016, nous arrivons à une recette de 794 760,00 € pour 2017.
Je vous rappelle que nous avions baissé les taux en 2015 pour compenser avec l'augmentation des taux d'imposition de la Métropole – qui a prévu un alignement des taux sur 10 ans.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

à l'unanimité des membres présents ou représentés,

GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

Approuve les taux des taxes directes locales pour l'année 2017, soit
Taxe habitation 12.50
Taxe foncière bâtie 13.50
Taxe foncière non bâtie 35.00

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLEINS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril, à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :
Excusés : néant
Absents : Mrs Vincent SERRA – Jacky CANTIN
Procurations :
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N° 33.2017
Taux des taxes directes locales

Suite au vote du Budget Primitif 2017,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des nouveaux taux des taxes directes locales pour l'année 2017, à savoir :

Taxe d'habitation : 12,50 %
Taxe foncière : 13,50%
Taxe foncière non bâti : 35,00 %

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Approuve les taux des taxes directes locales pour l'année 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
P. GRANGE

MAIRIE D'ALLEINS (B. du Rh.)

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 18/04/2017

REVISION ROLES ARROSAGES : AGRICOLE ET CRAPONNE

Rapporteur : Philippe GRANGE.

Comme chaque année il y a lieu de procéder à la révision de la taxe d'arrosage pour l'année 2017, d'une part pour les agriculteurs du village (agricole) et d'autre part pour les particuliers (Craponne).

Rôle arrosage agricole :

Le taux actuel est à 130,00 € l'hectare. Pour les personnes dont la superficie de leur terrain est inférieure à 2500 m2 ils paieront un forfait de 37,00 €.

Rôle arrosage Craponne :

Le taux actuel est un forfait à 89,00 €.

Dans le budget nous faisons équilibre entre les recettes et les dépenses. Les dépenses sont :

- Faucardage et curage (2 fois par an) 25 500,00 €
- Versement à Œuvre Général Craponne : 25 500 €
- Electricité des pompes : 6 000 €
- Cotisation canal des Alpines : 2 000 €
- Plus divers travaux

Pour des gros travaux nous pouvons demander des subventions.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés

GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

Décide de maintenir le montant

- **Du rôle d'arrosage, soit 130,00 € l'hectare ou pour les parcelles inférieure à 2500m2 un forfait de 37,00 € ;**
- **Du rôle arrosage Craponne, soit un forfait à 89,00 €**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLEINS

Séance du 12 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :
Excusés : néant
Absents : Mrs Vincent SERRA – Jacky CANTIN
Procurations :
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N°37.2017
Révision taxe arrosage riverains Craponne – année 2017

M. le Maire expose à l'Assemblée :

Qu'il y a lieu de procéder à la révision de la taxe d'arrosage concernant les riverains de Craponne pour l'année 2016.

Le taux actuel est de 89,00 euros (forfait annuel)

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Décide de maintenir le montant de cette taxe pour l'année 2017 à 89.00 euros (forfait annuel).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
P. GRANGE

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 18/04/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ALLEINS

Séance du 12 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Excusés : néant

Absents : Mrs Vincent SERRA – Jacky CANTIN

Procurations :

Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N°36.2017
Révision taxe arrosage agricole année 2017

M. le Maire expose à l'Assemblée :

Qu'il y a lieu de procéder à la révision de la taxe d'arrosage pour l'année 2017.

Le taux actuel est de 130,00 euros l'hectare.
Les personnes dont la superficie irriguée est inférieure à 2500 m2 paieront un forfait de 37,00 euros.

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Décide de maintenir le montant de cette taxe pour l'année 2017 à 130.00 euros l'hectare et à 37,00 euros pour les personnes dont la superficie irriguée est inférieure à 2500 m2. »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
P. GRANGE

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 18/04/2017

Urbanisme

RETROCESSION A LA COMMUNE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LAURENT (ZAE Quartier la Ferrage)

Rapporteur : Philippe GRANGE.

Cette rétrocession à la commune de la voirie du lotissement LAURENT – située Quartier la Ferrage en Z.A.E., ce sont des terrains sur la ZAC – côté est – dans la continuité du Chemin du Pigeonnier - ou M. LAURENT est propriétaire de 2 terrains. Nous avons voté la vente du terrain communal d'après à la Société MABP.
Pour réaliser la continuité de la voirie et la viabilité des terrains LAURENT, il est nécessaire d'accepter la rétrocession à la commune de la bande de 6 mètres entre le canal de Craponne et le terrain viabilisé, et de l'échanger contre une servitude de tréfonds, pour l'euro symbolique.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

- ***Approuve la rétrocession à la commune de la voirie du lotissement LAURENT.***

ACHAT PARCELLE B n° 1640 - Quartier Jardinet Pierrefeu Appartenant à Mme GENTAZ Chantal.

Rapporteur : Philippe GRANGE.

Il s'agit d'une petite parcelle de 150 m2 qui a été détachée d'un terrain agricole (vignes) des consorts GENTAZ, afin de pouvoir faire le rond-point de la voie communale au niveau de la route de Mallemort.
Cette parcelle est cédée à la commune pour l'euro symbolique.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés

Par 17 voix pour :
GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel -

DECIDE :

- D'acheter cette parcelle section B n° 1640 à Mme GENTAZ Chantal pour l'euro symbolique,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALLEINS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférant au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06/04/2017

Date d' affichage
06/04/2017

Livre 24
N°49/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Séance du 12 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. GRANGE Philippe – Maire**.

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :
Excusés : néant
Absents : M. Jacky CANTIN, M. Vincent SERRA
Procurations :
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire.

Cession de la parcelle B 1640 au bénéfice de la Commune à l'euro symbolique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier en date du 07 février 2017 de Mme GENTAZ Chantal, demeurant N°590 RD71A, 13980 ALLEINS, l'informant de sa volonté de céder à la commune pour l'euro symbolique la parcelle cadastrée section B n°1640, lieu-dit «Jardinets et Pierrefeu » d'une contenance de 1a 44ca. Cette parcelle est issue de la division de la parcelle cadastrée B103.

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Émet un avis favorable à l'acquisition de la parcelle cadastrée B1640 à l'euro symbolique

Dit que les frais d'actes seront à la charge de la commune ;

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir auprès de la SCP RAVANAS / GUAZZELLI-REVERCHON – Notaires Associés – 19 Avenue des Alpines à MALLEMORT(13370).

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Le Maire
Philippe GRANGE

Travaux

VALIDATION DES ADJUDICATIONS POUR LES TRAVAUX DE LA CHAPELLE ST PIERRE

Rapporteur : Philippe GRANGE – Christian CROUZATIER.

Il s'agit de la rénovation extérieure et intérieure de la Chapelle St Pierre.
Suite à l'appel d'offres nous avons eu 2 offres d'entreprises spécialisées dans la rénovation des monuments historiques :

1) Les Compagnons de Castellane SAS à Marseille (anciennement VIVIAN). L'entreprise VIVIAN avait fait la rénovation de l'église en 2007.
2) Et l'entreprise GIRARD à Aix en Provence

Le budget est de 90 000,00 €.
Les 2 entreprises rentrent dans le budget.
En conclusion les 2 offres ne sont pas très éloignées en prix.
Avec un classement identique avant et après négociation au bénéfice, en fonction des critères d'analyse, l'architecte Christophe CAIRE propose au maître d'ouvrage de retenir comme étant l'offre la plus avantageuse, les Compagnons de Castellane situé 26 Avenue André Roussin 13016 MARSEILLE, pour un montant de 89 923,00 € HT

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

Par 17 voix pour :
GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel

Approuve le choix de la commission qui décide « les Compagnons de Castellane » domicilié à 26 Avenue André Roussin 13016 MARSEILLE, retenu pour un montant de 89 923,00 € HT.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLEINS

Séance du 12 avril 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
06.04.2017

Date d'affichage
06.04.2017

L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. GRANGE Philippe – Maire

Etaient présents à ce Conseil Municipal tous les conseillers municipaux à l'exception de :
Excusés : néant
Absents : Mrs Vincent SERRA – Jacky CANTIN
Procurations :
Louis SERENA donne procuration à Philippe GRANGE
Jean-Daniel MARQUIS donne procuration à Catherine MOYEMONT GAILDRY
Gaëlle BRETON donne procuration à Eric GUEZOU
Lionel FABRE donne procuration à Dominique WOLFER
Léonor GERAUDIE donne procuration à Hélène VERT
Pierre RAYNAUD donne procuration à Marie-José DUCROS

M. Eric GUEZOU a été nommé secrétaire

Livre 24
N°44.2017
Résultat des consultations pour la « réhabilitation de la chapelle Saint Pierre »

La commission travaux s'est réunie le 13 mars 2017 concernant la consultation d'entreprises pour la réhabilitation de la chapelle St Pierre.

Monsieur le Maire en donne les résultats : 2 entreprises ont répondu :
Les Compagnons de Castellane à Marseille pour un montant de base de 89 923,00 € HT
L'entreprise A GIRARD à Aix en Provence pour un montant de base de 97 115.60 €HT
La commission a proposé de retenir les Compagnons de Castellane.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,
Le Conseil Municipal,

Approuve le choix de la commission, qui désigne « les Compagnons de Castellane » domicilié 26 Avenue André Roussin 13016 MASEILLE, retenu pour un montant de 89 923,00 € HT.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Le Maire,
P. GRANGE

MAIRIE D'ALLEINS (B.D.R.)

Reçu au contrôle de légalité de la SP d'Aix en Pce le 02/05/2017

LISTE PREPARATOIRE DU JURY D'ASSISES

Tirage au sort des jurés
Rapporteurs : Philippe GRANGE

Comme le prévoit le Code de la Procédure Pénale et l'arrêté Ministériel du 12 mars 2004, il convient de procéder au renouvellement annuel des listes du jury d'assise.
Ce renouvellement se fait par tirage au sort à partir de la liste électorale.
La Préfecture nous demande 6 noms (trois fois plus de noms que de jurés attribués à la commune) mais le nombre de personnes « jurés » pour notre commune sera de 2 personnes.
Les critères : être inscrit sur les listes électorales de 23 ans à 70 ans.
Ont été désignés pour être inscrit sur la liste préparatoire :
M. ATLAN Gérard – M. BONNOT Eric – Mme LIGNON épouse FABRE Cécile – M. NOGIER Jacques – Mme ROVECCIO épouse SALICETTI Delphine – M. TREMOLOSA Eric.
La liste définitive des jurés et la liste spéciale de jurés suppléants sont établies chaque année, courant le mois de septembre, par une commission siégeant à la cour d'Appel d'Aix en Provence.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

Par 17 voix pour :
GRANGE Philippe (+ procuration Louis SERENA) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration MARQUIS Jean-Daniel) - CROUZATIER Christian– WOLFER Dominique (+ procuration FABRE Lionel) - VERT Hélène (+ procuration GERAUDIE Léonor) – GUEZOU Éric (+ procuration BRETON Gaëlle) - BARRIERE Cécile - KEBABJIAN Fabienne – DUCROS Marie José (+ procuration RAYNAUD Pierre) – TALLET Patrice – JUVIGNY Daniel

Accepte la liste de noms désignés par le tirage au sort pour être inscrits sur la liste préparatoire au Jury d'Assises, à savoir :

M. ATLAN Gérard – M. BONNOT Eric – Mme LIGNON épouse FABRE Cécile – M. NOGIER Jacques – Mme ROVECCIO épouse SALICETTI Delphine – M. TREMOLOSA Eric.

QUESTIONS DIVERSES.

Philippe GRANGE
Elections.
Présidentielles – deux tours : 23 avril et 07 mai 2017.
Législatives – deux tours : 11 et 18 juin 2017.
Trois bureaux de vote qui seront présidés par :
Bureau 1 : M. Philippe GRANGE
Bureau 2 : M. Louis SERENA
Bureau 3 : Mme Catherine MOYEMONT GAILDRY.
Il est impératif et obligatoire que vous soyez tous disponibles pour ces 4 dates, et de confirmer le plus rapidement possible à Fabienne

Christian CROUZATIER
- Pour l'appel d'offres des arènes 3 plis ont été déposé en Mairie. L'architecte Frédéric BERTOLOTTO les étudie.
- A compter du 18 avril les 4 places de stationnement Rue de la République seront fermées afin de pouvoir faire les travaux pour l'enfouissement des containers (4 jours).
- Les travaux Rue des Surians pour l'enfouissement des câbles est toujours en travaux – bonne avancée du chantier.
- Les travaux de la chaufferie à l'école primaire – l'entreprise ALPES CHAUFFAGE a été retenue - démarreront en juillet, pendant les vacances scolaires.
- Les travaux GRDF : alimenter en gaz la résidence des grands-parents – les travaux devaient passer sur le Chemin Vallon de Gipan mais ils passeront par le Vabre St Anne. C'est préférable car il y aura moins de perturbation pour la circulation.

Fabienne KEBABJIAN
- Très beau spectacle et très bonne ambiance le 7 avril pour le spectacle « les Littles » avec un enfant du village TALLET Samuel.

Hélène VERT
- Don du sang au Bastidon le vendredi 14 avril à 15h30. Il faut se mobiliser c'est très important.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE

SEANCE LEVEE A 21H15.

Le Maire
Philippe GRANGE.

QUESTIONS DIVERSES.

Philippe GRANGE
Elections.
Présidentielles – deux tours : 23 avril et 07 mai 2017.
Législatives – deux tours : 11 et 18 juin 2017.
Trois bureaux de vote qui seront présidés par :
Bureau 1 : M. Philippe GRANGE
Bureau 2 : M. Louis SERENA
Bureau 3 : Mme Catherine MOYEMONT GAILDRY.
Il est impératif et obligatoire que vous soyez tous disponibles pour ces 4 dates, et de confirmer le plus rapidement possible à Fabienne

Christian CROUZATIER
- Pour l'appel d'offres des arènes 3 plis ont été déposé en Mairie. L'architecte Frédéric BERTOLOTTO les étudie.
- A compter du 18 avril les 4 places de stationnement Rue de la République seront fermées afin de pouvoir faire les travaux pour l'enfouissement des containers (4 jours).
- Les travaux Rue des Surians pour l'enfouissement des câbles est toujours en travaux – bonne avancée du chantier.
- Les travaux de la chaufferie à l'école primaire – l'entreprise ALPES CHAUFFAGE a été retenue - démarreront en juillet, pendant les vacances scolaires.
- Les travaux GRDF : alimenter en gaz la résidence des grands-parents – les travaux devaient passer sur le Chemin Vallon de Gipan mais ils passeront par le Vabre St Anne. C'est préférable car il y aura moins de perturbation pour la circulation.

Fabienne KEBABJIAN
- Très beau spectacle et très bonne ambiance le 7 avril pour le spectacle « les Littles » avec un enfant du village TALLET Samuel.

Hélène VERT
- Don du sang au Bastidon le vendredi 14 avril à 15h30. Il faut se mobiliser c'est très important.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE

SEANCE LEVEE A 21H15.

Le Maire
Philippe GRANGE

Le secrétaire de séance
Eric GUEZOU